

**CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JUIN 2023
18 HEURES 30**

Le mercredi 21 juin 2023 à 18 h 30, régulièrement convoqué, le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie en salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Michel DEBOUVERIE, Maire de COMBAS.

Présents : Michel DEBOUVERIE, Alain ZARAGOZA, Olivier BRISSAC, Julia RUBIN, Séverine CARDINALE, Annie SANCHEZ, Gérard VERDIER, Christian YARD, Stéphanie SAINT JOURS, Carole QUERELLE,

Absents excusés : Sylvain MOFFRONT, Lionel VERRUN, Florence PELLECUER, Nicolas MOLIERE.

Procurations : Sylvain MOFFRONT à Séverine CARDINALE, Lionel VERRUN à Gérard VERDIER, Florence PELLECUER à Julia RUBIN, Nicolas MOLIERE à Michel DEBOUVERIE.

Alain ZARAGOZA est nommé secrétaire de séance.

En entrée de séance Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de rajouter 2 points à l'ordre du jour :

- 1/ devis de l'entreprise DAUDET Electricité pour la fourniture et pose d'un candélabre dans le cadre des travaux d'éclairage public du passage piétons de la RD999 et demande de subvention au SMEG pour éclairage public du passage piétons de la RD 999.
- 2/ demande de subvention à la Communauté de Communes du Pays de Sommières CCPS dans le cadre de la reconversion de la cave de Combas.

Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal de la réunion du 17 mai 2023 qui est approuvé à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal.

DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL REGIONAL DANS LE CADRE DE LA RECONVERSION DE LA CAVE

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal l'estimatif pour le projet de reconversion de la cave.

Le projet de reconversion de l'ancienne cave viticole de Combas, est estimé à un montant de 2 994 283 € HT dont 1 025 850 € HT correspondent au coût lié à la reconversion de friches industrielles.

Après délibération le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Approuve cet estimatif
- Sollicite une aide financière de 30 % soit 307 755 € auprès du Conseil Régional dans le cadre de reconversion de friches.
- Donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tous documents se rapportant à ce dossier.

DEMANDE DE SUBVENTION FONDS VERT AU TITRE DU RECYCLAGE FONCIER DANS LE CADRE DE LA RECONVERSION DE LA CAVE DE COMBAS

Le projet de reconversion de l'ancienne cave viticole de Combas, est estimé à un montant de 2 994 283 € HT.

Le déficit prévisionnel de l'opération est de 201 731 € HT, après prise en compte des recettes, subventions, aides et auto financement.

Après délibération le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Approuve cet estimatif
- Sollicite une aide financière correspondant à 100% de ce déficit, soit 201 731 € HT auprès de l'Etat au titre du Fond Vert/ recyclage foncier
- Donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tous documents se rapportant à ce dossier.

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR ET DU CONTRAT DEPARTEMENTAL DANS LE CADRE DE LA RECONVERSION DE LA CAVE

Cet ordre du jour est ajourné.

DOSSIER APPEL OFFRE DANS LE CADRE DE LA RECONVERSION DE LA CAVE

Sur la base de l'étude préliminaire réalisée par le cabinet KVA, le Conseil Municipal donne son accord pour préparer la rédaction d'un dossier d'appel d'offre avec l'Agence Technique Départementale du Gard au titre du marché public de maîtrise d'œuvre.

DEVIS ENTREPRISE DAUDET ELECTRICITE POUR LA FOURNITURE ET LA POSE D'UN CANDELABRE DANS LE CADRE DES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC DU PASSAGE PIETON DE LA RD 999 ET DEMANDE DE SUBVENTION AU SMEG.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le devis de l'entreprise DAUDET pour la fourniture et la pose d'un candélabre dans le cadre des travaux du passage piéton de la RD 999.

Le montant de ce devis s'élève à 1 931.25 € HT.

Il convient de faire une demande de subvention au SMEG

Plan de financement :

Commune coût total HT	1 351.88 €	soit 70 %
SMEG coût total HT	579.37 €	soit 30 %

Après débats le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Approuve le devis de l'entreprise DAUDET d'un montant de 1 931.25 € HT
- Charge Monsieur le Maire d'adresser une demande de subvention au SMEG pour l'année 2023 accompagné des pièces nécessaires.
- Donne pouvoir à Monsieur le Maire de signer tous documents se rapportant à ce dossier.

DEMANDE DE SUBVENTION A LA Communauté de Communes du Pays de Sommières CCPS DANS LE CADRE DE LA RECONVERSION DE LA CAVE

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal l'estimatif pour le projet de reconversion de l'ancienne cave viticole de Combas.

Celui-ci est estimé à un montant de 2 994 283 € HT.

La demande d'aide financière au Conseil Régional Occitanie de 307 755 € est conditionnée par l'obtention d'une aide financière du tiers à accorder par la Communauté de Communes du Pays de Sommières CCPS, soit 102 585 €

Après délibération le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Sollicite une aide financière de la Communauté de Communes du Pays de Sommières CCPS à hauteur de 102 585 €.
- Donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tous documents afférents à ce dossier.

QUESTIONS DIVERSES

Inauguration nouveau parking :

L'inauguration du nouveau parking est programmée le 15 septembre 2023 à 18 h en présence de Madame la préfète, du conseil départemental du Gard et de la CCPS.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 30